

1.

Débitrice:

Inbugest SA

Victoria Pub, Rue du Marché 16, 2520 La Neuveville
2.

Echéance de la contestation de l'état de collocation:

02.10.2003 jusqu'au 22.10.2003
3.

Echéance de la contestation inventaire:

02.10.2003 jusqu'au 12.10.2003
4.

Remarques:

Pendant la durée du dépôt de l'inventaire, les créanciers peuvent, pour éviter une exclusion, déposer auprès de l'office soussigné une demande de cession à teneur de l'art. 260 LP, concernant les droits reconnus par l'administration de la faillite (art. 47 à 49 OAOF).

Si pendant la durée de dépôt les décisions de l'administration de la faillite ne donnent lieu à aucune action en contestation, elles seront considérées comme acceptées.

Les documents peuvent être consultés à l'office soussigné.

Konkursamt Berner Jura-Seeland, Dienststelle Seeland

2501 Biel/Bienne

(00047393)